

# « Qu'on me donne le droit de travailler »

Entretien avec Victoria

originnaire de la République Démocratique du Congo

**Victoria, âgée de 35 ans, est arrivée en France en janvier 2005.**

*Ecarts d'Identité. : Quelle est votre situation actuelle ?*

Victoria : Je suis en attente de la réponse de l'OFPRA pour le statut de réfugié. Mais en fait j'ai déjà obtenu le statut de réfugié dans un pays africain, en Centre Afrique. Quand il y a eu la guerre en Centre Afrique, notre camp a été saccagé, et nous avons été transférés au Bénin. Le Bénin a reconnu mon statut mais rien n'était fait pour me protéger, il y avait des problèmes d'insécurité, alors j'ai dû partir pour la France. En arrivant ici, j'ai envoyé mes papiers à l'OFPRA, en février, mais je n'ai jamais été convoquée. Après, on m'a dit que je n'allais jamais être convoquée car il fallait voir avec la Préfecture. Mon cas est très particulier car j'ai déjà obtenu le statut de réfugié dans un autre pays. Le problème c'est que maintenant je suis ballottée comme un ballon, la Préfecture me dit « c'est pas nous c'est

l'OFPRA », et l'OFPRA dit « c'est pas nous c'est la Préfecture ». J'ai fait plusieurs courriers, mais personne ne me répond. Alors j'attends toujours. Je ne pensais pas que c'était possible dans un pays comme la France, où tout est informatisé. Ils peuvent vérifier que j'ai le statut de réfugié en Centre Afrique. J'ai tous les papiers qui le prouvent, et aussi que le Bénin a reconnu mon statut. Maintenant ils me disent qu'ils vont vérifier avec le Bénin. Je ne comprends pas pourquoi ils mettent autant de temps pour vérifier. Donc maintenant, je ne sais même pas quel statut j'ai ici, j'ai juste un récépissé.

En plus, je n'ai pas le droit de travailler, ce qui est grave pour moi car je suis infirmière dans mon pays et comme la France ne reconnaît pas mon diplôme, ils voulaient que je le valide comme aide-soignante. Mais je ne voulais pas me retrouver comme aide-soignante alors que j'ai été infirmière pendant dix ans. J'ai accepté de reprendre mes études et de

passer le concours d'infirmière français. Je l'ai réussi, mais la DDASS m'a de nouveau dit que pour le valider en France, il fallait que je commence comme aide-soignante. Alors j'ai fini par accepter. J'ai passé un examen oral avec le médecin de la DDASS et j'ai réussi. Ils m'ont envoyé faire un stage pendant six semaines, ils l'ont validé et m'ont remis un diplôme d'aide-soignante. Mais maintenant la Préfecture ne veut pas me donner le droit de travailler. J'ai écrit à l'OFPRA, mais je n'ai pas eu de réponse. Moi j'ai envie de travailler, j'ai le diplôme, et on ne me laisse pas. Je ne croyais pas que c'était ça le pays des Droits de l'Homme. Il faudrait changer l'administration, je ne pensais pas que dans un pays comme la France les choses pouvaient être aussi longues.

Et puis, mon dossier a été perdu à la Préfecture. Je ne peux même pas l'imaginer. Je me suis présentée pour changer mon récépissé et ils cherchaient mon dossier, ils ont fouillé partout et ils ne

trouvaient pas. Si c'était dans mon pays d'accord, mais dans un pays comme la France, comment un dossier peut-il se perdre dans un bureau ? Il a fallu que je retourne chercher les papiers pour refaire mon dossier. Un bureau comme la Préfecture, avec des gens instruits, organisés, ne peut pas faire cela. Il faut bien tenir le dossier des gens, même si ces gens-là, apparemment, ne sont rien. Vous ne savez pas ce qu'ont vécu ces gens-là avant d'arriver ici. La guerre, ça peut arriver à tout le monde, à n'importe quel pays du monde. Personne ne le souhaite. Il faut que l'administration de la France change. Parfois ils vous donnent des réponses comme si on n'était pas des humains.

Une fois, j'étais devant le bureau de la Préfecture, j'attendais pour faire renouveler mon récépissé. Il y avait du monde et les gens qui attendaient parlaient entre eux. On nous a dit : « taisez-vous, sinon on appelle la police ». Un policier est venu et a dit : « si vous ne vous taisez pas, on va vous mettre tous dehors ». C'est inadmissible. On était tous de grandes personnes, personne ne criait. On discutait, c'est tout. J'entends dire « on veut di-

minuer le taux de chômage ». Mais moi je veux être autonome, je ne veux pas être à l'ASSEDIC. Je veux exercer mon métier. Pendant mon stage j'ai vu qu'il y avait un manque d'infirmières. Maintenant j'ai fini mon stage, et on ne me laisse pas travailler. Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça ? Ils me disent « on attend la réponse de l'OFPRA », mais ils pour-



raient me donner le droit de travailler en attendant. L'OFPRA dit qu'ils vérifient au Bénin, mais il ne faut pas un an pour vérifier. Moi, je n'ai pas la force de bousculer les choses, sinon je serai expulsée. J'ai des devoirs en France, mais je n'ai pas de droits.

Pendant la guerre du Rwanda, j'ai travaillé avec l'UNICEF comme infirmière. Mon travail était plus que celui d'une infirmière ici. J'étais comme un généraliste. Je prenais des initiatives, des responsabilités. J'ai aussi travaillé pour le HCR (Haut Comité aux Réfugiés de l'ONU). J'étais chargée du rapatriement des

réfugiés Rwandais qui voulaient rentrer dans leur pays, je faisais l'assistance médicale car il y en avait beaucoup qui étaient malades.

En 1996, il y a eu la guerre dans mon pays. Quand les rebelles sont entrés dans la ville de Goma, j'ai été prise en otage dans mon service. Ils m'ont obligé à rester pour les soigner. J'étais la seule infirmière, avec un seul médecin. On travaillait 24h/24. C'était affreux. Je ne savais pas quand ils allaient me tuer ou me violer. J'étais à leur portée. Je soignais les malades et ils étaient tout le temps en train de me surveiller. J'étais traumatisée et j'ai tout fait pour fuir. Après un essai de retour en RDC et de nouveaux problèmes, je suis partie en Centre Afrique, puis le Bénin, et la France.

***E.d'I. : Comment avez-vous été accueillie en France ?***

V. : Quand tu arrives dans un pays que tu ne connais pas, tu ne sais pas quelles démarches tu dois faire. Au début, je me suis débrouillée toute seule, mais après on m'a dit qu'il fallait que j'aie vu une assistante sociale. La première fois que je l'ai vue, il neigeait, et je suis allée à son bureau à pied. J'avais très peu de vêtements et il faisait

très froid. Quand je suis arrivée, je lui ai dit que je n'avais pas de moyen de transport et elle m'a répondu « ce n'est pas grave, marcher à pied ça fait faire du sport ». Le sport sous la neige ! Avec les chaussures que j'avais, et le froid ! Elle n'a rien fait. Elle m'a demandé si j'avais écrit une lettre. Je lui ai dit oui, elle m'a dit « alors tu es allée à l'école ». Moi, j'ai bac+4 ! Il y a plusieurs manières de blesser quelqu'un. Pour certains, être réfugié ou demandeur d'asile, c'est quelqu'un qui n'est rien. Mais moi j'avais tout quand je travaillais là-bas. Je n'ai jamais demandé la guerre, quitter mon pays, venir ici. Et puis elle a commencé à me dire « vous croyez qu'en France tout est facile, qu'on va vous donner des papiers facilement ». Alors je lui ai dit « si vous êtes assistante sociale, vous ne pouvez pas me parler sur ce ton ». Je ne sais pas quelle formation vous avez pour être assistante sociale, mais moi je me suis occupée des réfugiés dans les camps quand j'étais infirmière, pendant la guerre, et jamais je ne leur ai dit un mot comme ça. Ce sont des gens fragiles. Ils ont vécu des choses que vous n'avez pas vécues. Moi je faisais tout pour me mettre à leur place. Bien sûr que je ne pouvais pas tout faire pour eux, mais je faisais de mon mieux. Au moins les consoler, les en-

courager. Et j'arrive dans votre pays, et vous me traitez comme ça. Pourquoi vous pensez que je crois que tout tombe facilement ici ? Si c'était le cas, il n'y aurait pas de SDF ici ». Alors elle m'a dit, « non, mais je ne savais pas que tu étais allée à l'école », mais ça ne lui était pas venu à l'idée.

Ensuite, j'ai fait mon dossier pour l'OFPRA. Et j'ai commencé à attendre. Ici on considère les demandeurs d'asile comme des idiots, comme des personnes qui n'ont pas de valeur. Quand tu dis que tu es demandeur d'asile, on dirait que les gens pensent que tu es mendiant et que tu arrives avec tous tes problèmes. Alors directement la porte va se fermer. Mais avant de devenir demandeur d'asile, on avait une vie. Moi, j'avais mon diplôme, je travaillais. Finalement, je lui ai dit de me laisser me débrouiller seule, que j'allais m'en sortir. Maintenant, j'attends pour pouvoir travailler. J'ai des devoirs ici, mais pas de droits.

J'ai changé de pays, mais je n'ai pas changé de problème : il y a toujours l'insécurité. Par exemple, un soir que je revenais de mon stage à l'hôpital, je me suis fait agresser par un monsieur dans le bus. Les gens me regardaient mais ils ne faisaient rien. La dame qui conduisait a appelé la sé-

curité, et la sécurité est arrivée. Le monsieur est resté dans le bus. Il disait « noir, nègre, va te faire brûler chez Sarkozy », et personne n'a rien dit. Je n'arrêtais pas de pleurer et je me demandais qui allait intervenir. C'est un pays de Droit sur le papier, mais le droit ne s'applique que pour certains, et pas pour les gens comme nous. Même si on me tue, son médecin va dire qu'il a un problème psychologique, il va prendre un avocat qui va intervenir et c'est fini. Finalement c'est la conductrice qui a arrêté le bus, elle a fait descendre tout le monde et m'a gardé dans le bus, en appelant la police. La police est arrivée, elle m'a dit de déposer une plainte. Mais je n'ai pas voulu. Déposer une plainte pour quoi ? Qui va m'écouter ? Qui va réagir ? Avec tout ce qui m'est déjà arrivé, je n'ai pas vu l'intérêt de déposer plainte. Comme on dit dans mon pays, ce serait comme verser de l'eau sur le dos du canard, il n'y aurait pas de traces. Voilà, ce type de situation ne me donne pas envie de rester là, dans ce pays soi-disant de Droit.

***E.d'I. : Qu'attendez-vous de l'avenir maintenant ?***

V. : Je voudrais que les choses changent pour moi. Qu'on me donne le droit de travailler. C'est le plus important pour moi maintenant. Je n'ai pas

besoin d'autre chose. Je veux travailler, je veux contribuer au pays, je veux soigner les gens, et pas forcément des Noirs. Une fois j'ai vu à la télé quelqu'un qui disait que les Noirs étaient ici juste pour les allocations. Mais je ne suis jamais venue en France pour ça. Dans mon pays j'avais un travail, j'étais nourrie, logée, j'avais une voiture à ma disposition. Je ne veux pas des allocations, je veux travailler, je veux contribuer, payer des factures. Je rêve aussi de me retrouver devant le bureau des droits de l'homme à New York. Je sais qu'ils vont m'écouter. J'ai toujours rêvé de ça.

**E.d'I. : Voulez-vous ajouter quelque chose ?**

V. : Je veux quand même préciser que j'ai aussi rencontré des personnes et des associations qui m'ont aidées, et je les en remercie. Heureusement que nous sommes aussi parfois accueillis avec chaleur, car nous sommes trop souvent confrontés à des personnes qui ne nous considèrent pas. Il faut changer la manière de nous voir. Les demandeurs d'asile ne sont pas des animaux, ce sont des humains. Nous devons être considérés. Nous sommes tous des humains. ■

**Propos recueillis par  
Anne LE BALLE**

